

le 10 novembre, 2017

Chantal Beauchamp
préposée à la stérilisation

Chère Mme Beauchamp

La compagnie Johnson & Johnson désire appuyer les démarches des préposés à la stérilisation en vue de la reconnaissance du métier en RDM (retraitement de dispositifs médicaux).

La progression rapide marquée des méthodes de travail va de pair avec l'évolution de la technologie et des exigences associées à cette profession.

En 2017, le retraitement de dispositifs médicaux fait face à de nouvelles réalités. L'évolution des techniques et des appareils servant au retraitement deviennent plus complexes au point de vue technologique (tels la traçabilité informatisée, la gestion des stocks). Une formation théorique et pratique est nécessaire et s'impose puisqu'en tout temps, les instructions du fabricant et les consignes du programme SIMDUT doivent être rigoureusement suivies.

Le niveau des attentes est dicté par l'évolution des normes en RDM et les exigences de performance sont reflétées dans les politiques et procédures des établissements de santé et doivent être suivies de façon continue. Les exigences de Agrément Canada sont vérifiées lors des visites dans les URDM alors que les employés sont souvent interrogés. Il y a également une obligation de divulgation des rapports incidents/accidents en RDM. Tous ces points exigent un niveau de connaissance et une capacité d'être mis en pratique de façon quotidienne sans jamais se permettre de compromettre la qualité des tâches accomplies.

De plus, l'AEC en retraitement des dispositifs ainsi que les programmes de formation dispensés en retraitement des dispositifs médicaux permettent d'obtenir du personnel qualifié.

Il est donc évident qu'un nouveau titre d'emploi et un nouveau salaire soient considérés pour un poste qui gère des tâches de nature critique qui ont des répercussions directes sur le bien-être d'une clientèle vulnérable.

Respectueusement vôtre,

Tony O'Dell
Gérant des ventes ASP Canada
Une filiale de Compagnies Johnson & Johnson

